

Budget
2021

73,3
MILLIONS D'€



Fonctionnement

48,3
MILLIONS D'€

Investissement

25
MILLIONS D'€



« C'EST NOTRE CAPACITÉ
D'ACTION BUDGÉTAIRE QUI VA
NOUS PERMETTRE DE RÉPONDRE
AUX DÉFIS SOCIÉTAUX
ET ENVIRONNEMENTAUX
À VENIR. »

DOMINIQUE LACHENAL,
adjointe aux finances.

**Comprendre le budget
2021 de votre ville**

Un budget pour préparer l'avenir

Le budget 2021 marque la volonté de répondre à la crise sanitaire en cours, en étant au plus proche des besoins des Annemassiens. Il ouvre également un nouveau mandat et dessine les contours de la ville de demain.

COVID-19 : QUEL IMPACT SUR LES FINANCES DE LA VILLE ?

Le budget 2021 a été construit dans un contexte exceptionnel. Nous traversons en effet une grande crise économique sans précédent pour la plupart d'entre nous.

L'impact de cette crise sur le fonctionnement des finances et des services municipaux est important. Les recettes de la commune ont connu une baisse de 2 555 000 € en 2020 (fermeture du casino, recettes tarifaires non perçues telles que la restauration scolaire, les crèches, etc.).

En tenant compte de la compensation de l'État ainsi que de la baisse des dépenses de fonctionnement (annulation d'événements par exemple), le coût net de la crise sanitaire pour la Ville s'élève à près de 870 000 € en 2020. « On a eu une année difficile, la Covid nous a touché. Mais la bonne gestion des finances de la Ville assurée depuis de nombreuses années permet de maintenir un budget équilibré et qui garantit l'accès aux services dont chacun a besoin » affirme Dominique Lachenal, adjointe en charge des finances. « Le budget qui est mis en place est un budget pour tous, un budget qui protège et qui prévoit demain. »

UNE GESTION SAIN ET RIGOUREUSE

La bonne gestion des finances de la Ville, soulignée par le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes, permet de garantir la qualité de service public et les possibilités futures d'investissements nécessaires au développement d'Annemasse.

Celle-ci se traduit par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, par le maintien d'une capacité d'autofinancement importante et par un recours modéré à l'emprunt. Le niveau d'endettement d'Annemasse, ville de 36 648 habitants, est en outre faible avec 797 € par habitant (1 229 € pour la moyenne nationale).

Par ailleurs, le maintien de la fiscalité locale

à un niveau inférieur aux villes de taille similaire et la non augmentation de la tarification sociale des services pour les usagers (pour la 3^e année consécutive) constituent une volonté forte de la municipalité. « C'est un choix politique important. La solidité de notre situation financière est le résultat de longues années de bonne gestion. Elle nous permet de dégager une capacité d'investissement qui est déterminante et qui permet de faire évoluer la ville » explique Dominique Lachenal.

DESSINER L'ANNEMASSE DE DEMAIN

« Le projet du budget 2021 sur lequel nous travaillons va correspondre au programme de l'équipe élue en mars 2020 » a affirmé le Maire Christian Dupessey, lors du débat d'orientation budgétaire.

Premier budget du mandat, le budget 2021 est en effet le reflet des grandes orientations souhaitées pour la période 2020-2026.

Les priorités de ce nouveau mandat sont ainsi affirmées afin de dessiner l'Annemasse de demain.

De nombreux projets ont été réalisés ces dernières années, et ce n'est pas fini ! La ville poursuit sa transformation. Parmi les objectifs du budget 2021, le souhait de maintenir un niveau d'investissement particulièrement élevé : 100 millions d'euros seront ainsi investis sur le mandat de six ans pour permettre la réalisation d'équipements, pour poursuivre et développer l'offre de service pour tous les publics.

Le vote du budget a ainsi permis de mettre en lumière les priorités de la Ville et ses futurs projets. La transition écologique, l'aménagement urbain, la lutte contre les inégalités sociales, la tranquillité publique ou encore l'accès à l'éducation et à la culture pour tous sont parmi les grands axes du budget 2021. Vous trouverez des exemples concrets d'actions et de projets pour illustrer ces engagements dans les pages suivantes de ce dossier.

Rénovation
du groupe scolaire
Jean Mermoz
(1,5 M€)

Les engagements clés

Le budget 2021 traduit 5 engagements forts de la collectivité pour l'année, mais aussi plus largement pour le mandat.

LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET DURABLE D'ANNEMASSE

« La priorité est donnée à la transition écologique, fil rouge de ce mandat et impératif qui irrigue l'ensemble des politiques publiques » déclare Dominique Lachenal. La Ville poursuit et renforce son engagement afin de préserver l'environnement et de promouvoir l'évolution naturelle et durable de nos espaces urbains.

Le projet phare est la création du parc Mila Racine, rue du Salève. Dès 2022, ce parc offrira 6 000 m² d'espaces verts supplémentaires sur la commune. « Ce sont des mètres carrés qui ne sont pas consacrés à la construction de logements mais qui seront à la disposition des habitants » affirme Mylène SAILLET-RAPHOZ, adjointe en charge de la transition

écologique, de la végétalisation et des espaces verts. 691 000 € seront consacrés aux acquisitions foncières nécessaires à ce parc en 2021.

La végétalisation des espaces publics et l'entretien des espaces verts représentent 285 000 € au budget de la Ville en 2021, dont 27 000 € dédiés à la plantation de végétaux. Objectif à atteindre d'ici 2026 ? La plantation de 800 arbres sur le territoire communal. La prolongation du Tram et la piétonnisation étendue du centre-ville seront aussi accompagnées de plantations. Des îlots de fraîcheur seront également créés.

À Chablais Parc, le jardin suspendu devrait accueillir ses premiers visiteurs fin 2021/début 2022. 460 000 € sont investis sur ce nouvel espace de respiration de 850 m².

Côté habitat, le projet d'EcoQuartier de Château

JE ME SOUVIENS...



« RÉALISER LE BUDGET D'UNE VILLE, C'EST UN TRAVAIL ÉNORME. MAIS C'EST AUSSI ET SURTOUT UN TRAVAIL COLLABORATIF ! LE BUDGET COUVRE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ, SON ÉLABORATION IMPLIQUE L'ENSEMBLE DES ÉLUS ET DES FONCTIONNAIRES. PROPOSITIONS, DISCUSSIONS, CONCILIATIONS... POUR MOI, C'ÉTAIT ÇA SURTOUT LES FINANCES. »

ANDRÉ BECQUET, élu à la Ville d'Annemasse pendant 25 ans (de 1989 à 2014).

Rouge se poursuit avec une enveloppe de 162 000 € en 2021.

En terme de mobilité douce et durable, l'aménagement des équipements cyclables continue de se développer en complément du plan vélo porté par Annemasse Agglo.

PRIORITÉ À LA JEUNESSE

La jeunesse est notre avenir, garantir la qualité éducative pour tous reste donc une priorité constante pour la Ville.

Avec 3 815 écoliers à Annemasse, l'éducation représente 18,4 % du budget communal. C'est le deuxième poste de dépenses.

445 000 € sont notamment engagés pour faire fonctionner et entretenir les écoles au quotidien. Côté investissements, 1,5 M€ sont dédiés cette année à la rénovation du groupe scolaire J. Mermoz afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des écoliers (coût total du projet : 7,5 M€).

La Ville investit également sur de nouveaux équipements pour répondre aux besoins des élèves : le parc informatique des écoles est ainsi renouvelé en 2021 pour 230 000 €.

Par ailleurs, afin de répondre à l'augmentation des effectifs, un nouveau groupe scolaire verra le jour avenue Jules Ferry à l'horizon 2025. 533 000 € y sont alloués dès 2021 pour la réalisation des études et des acquisitions foncières.

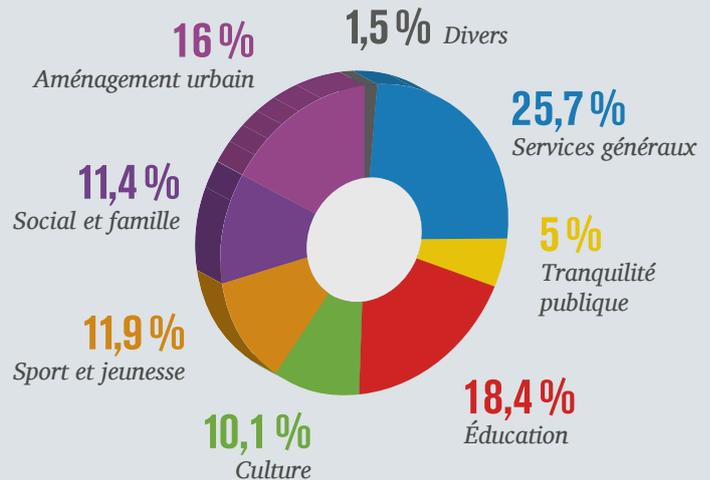
Et les adolescents ? Ceux-ci pourront prochainement bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en échange d'actions citoyennes au service de la ville et de ses habitants. Une enveloppe de 5 000 € est prévue pour ce projet. Des contrats d'emploi de courtes durées (environ une semaine) leurs seront également proposés durant les vacances scolaires. « *Il s'agira d'offrir aux jeunes Annemassiens une première expérience de travail ne nécessitant pas de compétence technique particulière, et de leur permettre de se former et de faire un peu d'argent de poche* » explique Rosa Lebrech, responsable de la structure jeunesse J.5.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

« *Dans ce contexte, marqué par une crise sociale et économique sans précédent, notre volonté politique d'agir toujours plus pour la justice sociale est affirmée* » explique Dominique Lachenal. « *Nos actions participeront à la réduction des inégalités si fortes sur notre territoire, à commencer par les inégalités scolaires, d'accès à la culture et les inégalités de revenus. C'est une priorité.* » De nombreux services proposés par la Ville sont ainsi soumis à une tarification en fonction du quotient familial (restauration scolaire, activités jeunesse, Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique...). Les écrivains publics accompagnent toute personne qui le souhaite pour faire ses demandes de droits, pour rédiger un CV ou pour s'adresser à une administration. Pour accompagner les personnes en difficulté face aux

Le budget 2021 en chiffres

VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



POUR 2021, LES PRÉVISIONS DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT SONT ESTIMÉES À 20,5 MILLIONS D'EUROS



Centre culturel
Château Rouge

4 M€



Pôle d'échange
des mobilités

2 M€



Rénovation du groupe
scolaire J. Mermoz

1,5 M€



Gymnase Les Hutins

1 M€



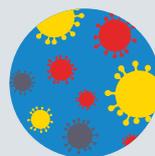
Parc Mila Racine

691 000€



Maison de santé

302 000€



IMPACT NET DE LA CRISE SANITAIRE
sur les finances de la Ville en 2020

870 000€

1 217 000€
prévus pour l'entretien
DE LA VOIRIE
ET SA SÉCURISATION (415 000€)



outils numériques et leur permettre de réaliser leurs démarches en ligne, un conseiller numérique sera désormais à disposition en cas de besoins. Par ailleurs, le soutien aux personnes isolées, exclues ou en difficultés sociales doit être encore renforcé. 1 M€ de subventions sont ainsi allouées au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) pour accompagner les populations précaires ou vulnérables.

Enfin, cette année, l'épicerie solidaire sera complétée par un jardin solidaire, lieu de cohésion sociale qui contribuera à l'accès à une nourriture saine pour les familles les plus modestes.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Faire d'Annemasse une ville où il fait bon vivre, une ville à la fois agréable et dynamique : c'est l'objectif poursuivi par ces décisions budgétaires. Le réaménagement du centre-ville sera marqué par l'extension de la piétonnisation, un projet en concertation avec les Annemassiens à partir de ce printemps (voir détail en page 16). 100 000 € y sont attribués dès 2021.

Le quartier de la gare poursuit quant à lui sa mutation avec la réalisation du Pôle d'échange des mobilités (2 M€ de budget communal en complément des aménagements réalisés par Annemasse Agglo).

Le quartier du Perrier accueillera dans les prochaines années des boucles urbaines, parcours qui permettront d'allier la pratique sportive à la

découverte d'une partie de la ville. 75 000 € sont mobilisés cette année pour permettre la réalisation des études de faisabilité et le démarrage des travaux. L'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite et les personnes en situation de handicap est également un axe de travail majeur de la Ville dans l'amélioration du cadre de vie.

Enfin, la tranquillité publique est renforcée en 2021 avec notamment le recrutement d'un nouvel agent de Police municipale et par l'extension de la vidéoprotection, ce qui représente 80 000 € mobilisés cette année. De nouveaux locaux pour le service Tranquillité publique verront également le jour en 2023.

TRAVAILLER EN CONCERTATION ET EN CO-CONSTRUCTION

Vous souhaitez vous impliquer pour faire évoluer votre ville ? Rejoignez l'élaboration des projets afin de mener une réflexion collective sur la ville de demain. Un service dédié à la démocratie participative est mis en place cette année.

« *Nous souhaitons renforcer la participation citoyenne des Annemassien.nes aux projets de leur ville. Une de nos premières actions sera la mise en place d'une plateforme numérique de participation, en complémentarité des autres démarches de concertation* » souligne Yves Fournier, adjoint en charge de la participation citoyenne.

? TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE LACHENAL,
Maire-adjointe en charge
des actions sociales et
solidaires, des finances.



Comment la crise Covid-19 affecte-t-elle les finances municipales ?

La crise économique et sanitaire que nous traversons a aussi des répercussions sur les finances communales. Si l'État a mis en place un dispositif de compensation des pertes communales en matière de recettes financières et domaniales et d'une partie des dépenses spécifiques Covid-19, nous constatons que c'est aussi la rigueur de notre gestion budgétaire qui nous permet de faire face à cette crise dans des conditions acceptables. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager l'autofinancement nécessaire à nos projets d'aménagement et aux dépenses d'équipement indispensables. C'est avec prudence, mais avec les marges de manœuvre nécessaires à la mise en œuvre de nos actions municipales, que nous avons construit notre budget 2021.

Quels sont les enjeux du budget 2021 ?

La bonne santé financière de notre ville nous permet de faire face aux défis sociétaux et environnementaux qui marquent aussi notre territoire. Nous pouvons mettre en œuvre les actions municipales et les investissements que nous avons choisis pour répondre aux besoins de nos habitants dans un souci constant de justice

sociale et de développement durable. Face à ce contexte économique spécifique, nous renforçons nos actions de solidarité et d'accès à l'éducation, à la culture. Face au défi climatique, nous renforçons notre engagement dans les aménagements urbains nécessaires à l'évolution végétale de notre ville.

Quelle est la conséquence de la réforme de la taxe d'habitation ?

Parmi les recettes financières de la ville, il y a le produit des taxes d'impôts directs. Parmi ces taxes, la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales disparaîtra complètement en 2023. Plus de 80 % des ménages en sont déjà exonérés aujourd'hui. La commune ne percevant plus le produit de cette taxe locale, l'État compense cette perte de ressources grâce au transfert à la commune du produit de la Taxe Foncière départementale.

Ainsi, dès cette année, le département ne percevant plus ce produit, le taux du Foncier bâti départemental s'ajoute au taux du Foncier bâti communal pour ne composer qu'un seul taux, celui de la commune. Le taux unique de la taxe sur le foncier bâti qui apparaîtra sur les avis d'imposition sera de 31,53 %.